



# ► Sète agglomération place l'économie bleue au cœur de Territoires d'industrie 2020

Le projet d'aménagement d'une zone économique des industries nautiques sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne a été sélectionné par l'État et la Région, début février, pour intégrer le programme national Territoires d'industrie\*.

**L**e projet de création d'une Zone Économique des Industries Nautiques (Z.E.N.) proposé par l'Agglomération et la CCI Hérault fin 2019, a pour ambition de créer un parc d'activités dédié aux industries du nautisme qui permettra de disposer d'une vitrine de ces entreprises, plaçant l'utilisateur et le client au cœur du développement de la filière. Cette zone devrait se situer à l'entrée de Sète et accueillir une palette d'activités large : implantation d'entreprises de la filière, recherche et développement, fabrication, commercialisation, services, sans oublier la formation et l'apprentissage, en lien avec le futur Pôle Polytechnique Mer.

## La filière nautique : une filière économique en pleine croissance

L'économie bleue, c'est 1 million d'emplois prévus en France d'ici 2030 dans les métiers du maritime. Et c'est déjà 400.000 emplois et 70 milliards d'euros de production annuelle. En matière d'économie maritime, 600.000 emplois supplémentaires devraient donc être créés en France d'ici 10 ans, pour des centaines de métiers différents. (Source : le Cluster Maritime Français 2019).

Pour tirer bénéfice de ce contexte, Sète agglomération, dont le territoire présente une situation géographique exceptionnelle pour ce type d'activités, souhaite s'organiser comme a su le faire la Bretagne où l'économie bleue pèse plus de 100.000 emplois dans près de 900 métiers différents. L'agglomération souhaite s'équiper

d'infrastructures pour pouvoir capter une partie de cette croissance bleue et des emplois. Un travail de fonds mené avec la CCI Hérault a permis d'identifier les besoins des entreprises auprès des acteurs de la filière, et pointé la nécessité de créer une zone dédiée aux industries du nautisme. Il s'agit de proposer en un lieu unique, un centre de ressources et un accélérateur de ces entreprises. Les cibles sont les acteurs de l'industrie nautique (constructeurs, motoristes, équipementiers, négoce, maintenance, loueurs fluviaux et maritimes, métiers des sports de glisse et de pleine nature, plaisance et services). Mais aussi, les métiers et entreprises autour de l'eau et de la lagune.

## Devenir le territoire de l'économie bleue

L'Agglomération porte comme ambition, dans son projet de territoire de devenir LE territoire de l'économie bleue en Occitanie. Dans cette perspective, elle a la volonté de conduire un ensemble de projets coordonnés : Pôle Polytechnique Mer (Campus des métiers de la mer et de l'eau), CELIMER (pôle scientifique collaboratif public/privé dans le secteur de la biologie marine), Zone Économique dédiée au Nautisme, Pépinière d'entreprises, pour se positionner comme le 1er partenaire maritime de la Région Occitanie et structurer des filières au travers d'un écosystème compétitif et attractif.

L'ensemble de ces actions forment un projet global, transverse et intégré, constituant un écosystème dédié au développement de la croissance bleue, mettant en syner-

gie les industriels du nautisme, les acteurs de la formation, les acteurs de la recherche à Sète, ainsi que ceux de l'entrepreneuriat.

## Calendrier de la réalisation de la ZEN

**2020** : études et actions foncières et immobilières

**2021** : conduite des actions coordonnées d'implantation des entreprises entre les services de Ad'occ, de Business France, de Sète agglomération et de la CCI

**2021-2022** : Proposition d'un dispositif complet d'accompagnement aux entreprises



\* Lancé par l'État à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme «Territoires d'industrie» bénéficie à 146 territoires pour une enveloppe de 1,3 milliard d'euros. D'importants moyens humains et techniques viennent également compléter le dispositif. Il est piloté par les Régions en lien avec les intercommunalités, afin de redynamiser l'industrie française. L'initiative Territoires d'industrie a pour ambition de réduire la fracture territoriale et de créer des emplois.